



STELLA DUPONT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
PERTE D'AUTONOMIE : UNE CINQUIÈME BRANCHE FINANCÉE
DÈS 2021

Paris le 16 juin 2020

Hier soir dans l'hémicycle, l'Assemblée nationale a adopté les projets de loi organique et ordinaire relatifs à la dette sociale et à l'autonomie. Ces textes actent la **création d'une cinquième branche de la Sécurité Sociale, consacrée à la prise en charge de la perte d'autonomie.**

Cette création est historique. Elle est le fruit d'une volonté de la majorité parlementaire et du Gouvernement de répondre à la problématique du vieillissement de la population, de la perte d'autonomie accrue de nos Aînés, et des besoins de revalorisations et d'attractivité des métiers de l'accompagnement et du soin au Grand Âge. La réponse aux demandes légitimes et urgentes de ce secteur ne peut pas attendre, ne peut plus attendre. Il y a urgence.

La création de cette cinquième branche est une première depuis 1945. Elle doit s'accompagner d'un financement à la hauteur des enjeux. C'est pourquoi je travaille depuis de nombreux mois au déploiement de moyens dévolus à ce secteur.

Le ministre de la Santé et des Solidarités, Olivier Véran, a ainsi annoncé hier soir dans l'hémicycle qu'un milliard d'euros y serait affecté, dès 2021. Cette annonce, qui ne figurait initialement pas dans les projets de loi, est un engagement significatif du Gouvernement que je salue.

De nouvelles échéances s'ouvrent pour concrétiser ces annonces. Le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2021, et le projet de loi Grand Âge et Autonomie en sont les suites logiques. Après plusieurs reports, cette réforme doit voir le jour d'ici la fin de l'année.

Je continue mon engagement, comme depuis le début de mon mandat, auprès des personnes en perte d'autonomie, âgées ou en situation de handicap, et des professionnels du secteur qui appellent de leurs vœux une réforme d'ampleur. Elle devra notamment prévoir une revalorisation des compétences et des salaires des professionnels, portés par des valeurs fortes et dont l'engagement est exceptionnel.

Stella DUPONT